



Les enjeux de la distribution de cannabis

Perspective

Judith Mayencourt
Responsable de la rubrique Suisse



Véritable prison à ciel ouvert pour les damnés de l'héroïne de toute l'Europe, le parc zurichois du Letten est aujourd'hui une paisible zone de détente. On s'y baigne dans la Limmat en été. Et en toute saison, on profite du moindre rayon de soleil pour y pique-niquer.

Circulez, y a rien à voir: ainsi pourrait se résumer aujourd'hui la politique de la drogue en Suisse. Ce qui était considéré comme une tragédie nationale dans les années 90 ne fait plus les gros titres depuis belle lurette. La question semble même tombée dans l'oubli, pacifiée par une politique des quatre piliers patiemment imposée par une Ruth Dreifuss déterminée à sortir de la pure logique de criminalisation des consommateurs.

Prévenir l'addiction, proposer des thérapies, limiter les risques tant sanitaires que sociaux et lutter contre le trafic: la philosophie suisse s'érige en modèle pour beaucoup de pays. Pourtant, en maintenant la

prohibition, on n'est pas allé jusqu'au bout de la logique, rappelle volontiers l'ancienne conseillère fédérale engagée dans la politique de la drogue au niveau mondial.

Ruth Dreifuss en est persuadée: les Etats doivent sortir de la traque aux toxicomanes, et encadrer le marché de la drogue. La guerre mondiale déclarée contre les stupéfiants a conduit à un désastre dont les premières victimes sont les consommateurs, pris en otages par les réseaux mafieux qui les fournissent.

En Suisse, 22 ans après les premiers essais de distribution d'héroïne sous contrôle médical, les réflexions portent désormais sur la distribution de cannabis. Si la légalisation du chanvre n'est plus à l'agenda, plusieurs villes ont en préparation des projets pour mettre en place un système de distribution contrôlée. La ville de Berne voudrait par exemple utiliser son réseau de pharmacies.

La Confédération devrait se prononcer d'ici à l'été. Ce

«Le ministre de la Santé avance avec

prudence pour éviter de rouvrir une guerre idéologique»

devrait être oui. Alain Berset y est favorable, il l'a déjà dit, pour autant que l'on reste dans les limites actuelles de la loi qui interdit le cannabis contenant plus de 1% de THC, un produit qui n'a donc pas grand-chose à voir avec ce que l'on trouve sur le marché. On le voit bien, le ministre de la Santé avance avec une prudence de Sioux, de peur de rouvrir une guerre idéologique autour de la drogue. La distribution de cannabis, qui permettrait un contrôle des produits et un suivi des consommateurs, fait encore figure de saut dans l'inconnu!

Un ouvrage tombe à point nommé pour éclairer les esprits. Dans *Drogues: un échec annoncé*, le professeur de droit Christian-Nils Robert décortique les décisions juridiques qui, depuis la première loi élaborée dans les années 50, ont conduit à mettre en place, à travers des tours de vis successifs, la politique de répression qui a engendré le Letten et son cortège d'horreurs.

Un propos qui renverse la vision lénifiante d'un interdit qui sauve.